



Présentation Générale

8 rue d'Anjou 75008 Paris France - Tel : +33 (0)1 40 17 08 43 - Fax : +33 (0)1 42 65 53 87
www.hotelmazinlafayette.com



Hôtel Mazin La Fayette 1728

Journal Officiel du 31 Juillet 2010

N°siret : 539 750 612 00019

Fonds de dotation Loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie (article 140), décret n°2009-158 du 11 février 2009 relatif aux Fonds de dotation, circulaire du 19 mai 2009 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des

Sommaire

P 2 Présentation Générale

P 6 L'hôtel Mazin La Fayette

P 8 Who's who

P 10 Les Collections

P16 Les dons, legs et avantages fiscaux



H Présentation Générale

Créé en 2010 à l'initiative de La famille CHUET-YANG et des entités patrimoniales et commerciales détenues par la famille, le Fonds de dotation Hôtel Mazin La Fayette a pour vocation :

- H* D'acquérir en propre les collections de tableaux, de sculptures, d'objets d'art, de mobilier d'époque, d'instruments de musique anciens, d'archéologie, d'histoire... exposées dans les murs du **1728**
- H* D'acquérir sur le marché de l'art (ventes, gré à gré, marchands...) de nouvelles pièces de collections qui seront exposées dans les murs du **1728** ou les nouvelles surfaces muséales à créer.
- H* D'acquérir les murs du **1728** et toutes les surfaces qui se présenteront à la vente offrant une destination pour les projets muséaux du Fonds de dotation au 8, rue d'Anjou.
- H* D'assurer ainsi la pérennité de l'hôtel Mazin La Fayette lieu unique chargé d'histoire et dédié aux Beaux-Arts depuis 2001.



Les moyens du Fonds de dotation Hôtel Mazin La Fayette 1728

H Les dons (statutaires) des membres fondateurs.

H Les dons et legs des membres bienfaiteurs :

- Directement.
- Dans le cadre des appels à la générosité publique autorisés par monsieur le Préfet d'Île de France, Préfet de Paris.

H Les loyers perçus sur les œuvres exposées au **1728** et propriété du Fonds de dotation.

H Les loyers perçus sur les murs propriété du Fonds et exploités par le **1728**

H Les revenus des livres, CD, expositions, dans et hors les murs, voyages culturels... initiés, édités et organisés par notre Fonds de dotation.





La personnalité juridique du Fonds de dotation Hôtel Mazin La Fayette 1728

Créés par la loi N° 2008-776 du 4 Août 2008, le décret 2009-158 du 11 février 2009, les Fonds de dotation s'inspirent de l'esprit des fondations américaines et contribuent à développer le mécénat des particuliers et des entreprises.

Le Fonds de dotation Hôtel Mazin La Fayette **1728** à été créé en date du 16 juillet 2010 et publié au Journal Officiel du 31 juillet 2010.

Sa vocation est de développer au fil des décennies à venir et sans limites dans le temps, plusieurs entités muséales au sein de l'hôtel Mazin La Fayette.

Le Fonds de dotation Hôtel Mazin La Fayette bénéficie des avantages fiscaux réservés au mécénat pour les entreprises et les particuliers.



L'*hôtel Mazin La Fayette*

H **Edifié de 1726 à 1728 dans la grande période de l'urbanisation du Faubourg St Honoré, l'Hôtel Mazin La Fayette, au 8 de la rue d'Anjou, porte d'une part,**
- le nom de son créateur architecte militaire, gardien des plans royaux et des fortifications de France du Roi Louis le 15ème et d'autre part,
- le nom de l'hôte le plus prestigieux des murs dont ce fut la dernière demeure : **Marie-Paul-Joseph-Gilbert MOTIER MARQUIS DE LA FAYETTE et lieutenant général de la Garde Nationale.**

H L'Hôtel connaît au 18ème et 19ème une période faste de plus d'un siècle avec les familles MAZIN et MARQUET DE BOURGADE.

H Patrimoine négligé de la famille PASTRE, l'Hôtel connaît un autre siècle sans travaux de restauration et d'entretien et se retrouve à la fin du 20ème siècle dans un état d'abandon avéré (un projet d'acquisition et de destruction est même envisagé par un promoteur voisin).



H Il faudra 7 années pour décider la copropriété, sous la pression d'une procédure de la ville de Paris, à entreprendre les travaux de restauration dont une grosse partie sera prise en charge par les entités patrimoniales de la famille CHUET-YANG, volontaires pour la restauration complète de l'Hôtel.

Les travaux se dérouleront de 2007 à 2012 pour les façades extérieures et la cour. L'aile Ouest de l'Hôtel est toujours en cours de rénovation par un investisseur privé qui participe activement à la nouvelle vie de notre lieu avec la création d'un *boutique Hôtel* de 15 Suites : **Marquis**.

H La nécessaire reconstruction du 3ème étage dont les planchers s'affaissent, la reprise des toitures dans une vision globale acceptable par l'œil, la nouvelle destination de la cour d'honneur... sont parmi d'autres, quelques-uns des chantiers à poursuivre et à parachever dans la prochaine décennie qui verra se développer les surfaces muséales de notre Fonds de dotation.



Who's who

Les fondateurs

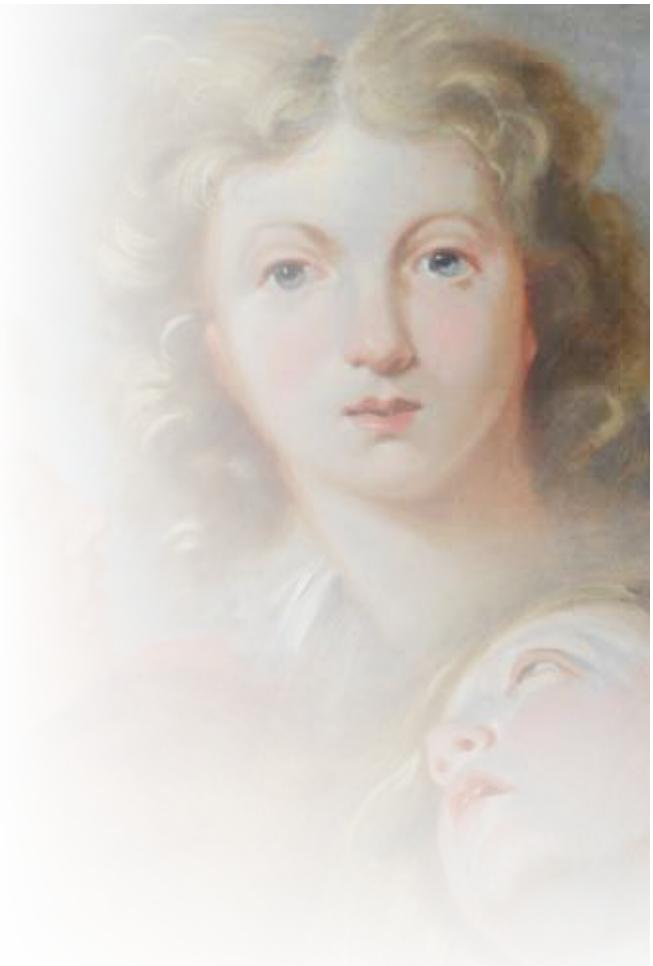
Jean-François Henri Marie CHUET,
né à Troyes dans l'Aube, le 8 décembre 1947, entrepreneur, collectionneur, esthète,
Président du conseil d'Administration du Fonds de dotation.
www.jfchuet.com

YANG Lining,
musicienne, concertiste, née le 25 août 1960 en Chine, Prix du Grand Conservatoire
Central de Pékin, maître de Cithare classique *Qin*, Directrice Générale du **1728**.
www.yanglining.com

ANJOU POMPADOUR SARL,
bailleur du **1728**, Holding opérationnelle de l'ensemble patrimonial et commercial
de la famille CHUET-YANG.

ESPACE DRAGON SARL,
société de gestion du **1728**.
www.1728-paris.com

Les fondateurs contribuent directement par leurs dons au fonctionnement du Fonds
de dotation et aux acquisitions.



❖ Les membres de droit

Ce sont les descendants et les descendants des fondateurs personnes physiques ainsi que leurs collatéraux qui le souhaitent.

❖ Les membres d'honneur

Ces membres sont désignés par le conseil d'administration du Fonds pour les services rendus au Fonds de dotation. Ce Collège est représenté par Françoise JOUANNEAU, Maire adjoint de Rochefort de 1983 à 2001. Membre fondateur de l'Association «Hermione La Fayette», sur proposition du Président.

❖ Les membres bienfaiteurs

Ils contribuent par leurs dons et legs à l'enrichissement des collections du Fonds de dotation. Le Fonds de dotation Hôtel Mazin La Fayette des REÇUS FISCAUX en regard des dons reçus.



HLes Collections

La vocation du Fonds de dotation Hôtel Mazin La Fayette est de réunir dans la durée les œuvres exposées dans les salons du 1728 et les murs dédiés aux entités muséales créées ou restant à créer au 8 de la rue d'Anjou.

Plusieurs leviers permettent au Fonds de dotation Hôtel Mazin La Fayette de constituer ses collections :

H **Les acquisitions** sur ressources propres en salle des ventes, auprès de particuliers et sur le marché de l'art en général.

H **Les dons ou legs d'oeuvres d'art** des fondateurs et des membres bienfaiteurs de notre Fonds avec les avantages fiscaux attachés à ces dons.

H **Les levées de fonds** : autorisées par décisions Préfectorales ayant pour vocation :
- d' acquérir en direct des œuvres majeures exposées au 1728
- d' acquérir sur le marché de l'art des œuvres majeures qui intégreront les collections.



Nos collections s'organisent autour des thèmes suivants :

Peintures et dessins :

16ème/17ème
18ème/19ème
20ème/21ème

Musique :

instruments anciens
partitions, dessins...
(principalement Chine ancienne)

Sculptures :

16ème/17ème
18ème/19ème
20ème/21ème

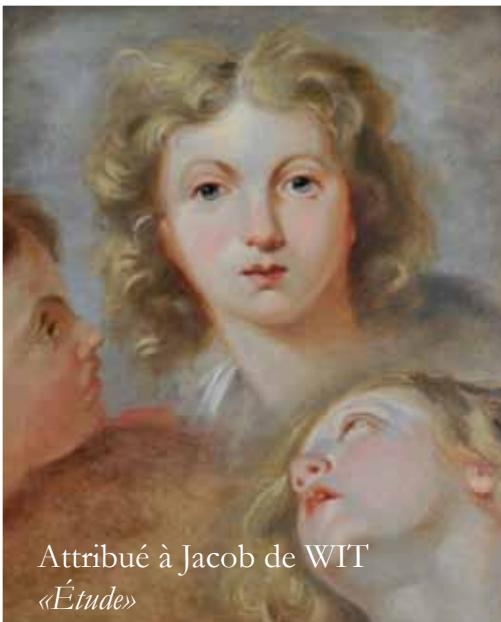
Histoire : manuscrits, livres anciens, gravures , estampes...
(plus particulièrement sur la vie des grands hommes et femmes, hôtes de l'Hôtel Mazin La Fayette.

Arts décoratifs :

16ème/17ème
18ème/19ème
20ème/21ème

Archéologie : Chinoise

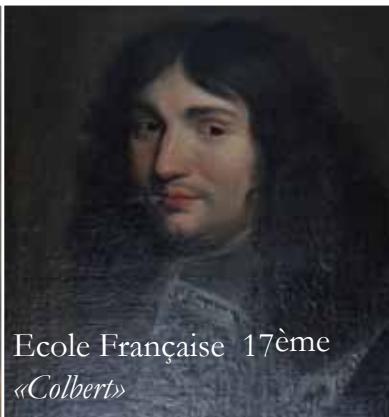




Attribué à Jacob de WIT
«Étude»



Pietro DANDINI
«Antiochos et Stratonice»



Ecole Française 17ème
«Colbert»



David d'ANGERS
«La Fayette 1829»



Manufacture Royale
d'Aubusson
carton de JB HUET

Italie 19ème siècle



Ecole Française - 18ème siècle
«*La toilette de Vénus*»



Alexis GRIMOIS
«*Portrait de jeune homme*»



MANFREDI
«*Les joueurs d'échecs*»





Ecole Française 19ème siècle
«Portrait de jeune femme au ruban»



«Buste de Pauline Borghese»



Atelier de Nicolas LANCRET
«Les oies du frère Philippe»

Ecole Française - 18ème siècle
«Portrait d'homme»



*H*Les dons, legs et avantages fiscaux

Dons : Quels avantages fiscaux ?

H Le Fonds de dotation Hôtel Mazin La Fayette 1728 bénéficie des avantages fiscaux réservés au mécénat pour les entreprises et pour les particuliers (articles 200 et 238 bis du code général des impôts).

H Les entreprises peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts à hauteur de 60% du montant des versements, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

H Les particuliers peuvent bénéficier d'une réduction sur le revenu IRPP égale à 66% des sommes versées, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

H Les legs (oeuvres d'art, mobilier) consentis au profit de notre Fonds de dotation sont exonérés de droits de mutation. (article 796-14 du code général des impôts).

H Ces avantages pourront être modifiés par les lois de finances à venir.

www.hotelmazinlafayette.com
8, rue d'Anjou Paris 8^{ème} France
Tél. : +33 (0)1 40 17 08 43
Fax : +33 (0)1 42 65 53 87

VOS CONTACTS :

JEAN-FRANÇOIS CHUET
Président du conseil d'administration

8 rue d'Anjou - Paris 8^{ème} France
Mobile : +33 (0)6 09 92 59 42
E-mail : jf.chuet@yahoo.fr
www.jfchuet.com

FRANÇOISE JOUANNEAU
Administratrice, Vice Présidente en charge
des Relations Institutionnelles

3, rue Jean-Jaurès
17300 Rochefort France
Mobile : +33 (0)6 08 47 11 56
E-mail : jouanneau.f@gmail.com

THIBAULT DANJOU
Vice-President International

80 Raffles Place, Level 36
UOB Plaza 1, Singapore 048624
Tel : +65 6738 8859
Mobile : +65 9863 6780
ntdanjou@singnet.com.sg



Fonds de Dotation
Journal Officiel du 31 Juillet 2010
N°INSEE : 539 750 612 00019